



CNSPBA- UTICA



Project B_A.1.2_0126 OENOMED

Projet B_A.1.2_0126 OENOMED AVIS PUBLIC N° 09/2022

La Chambre Nationale Syndicale des Producteurs des Boissons Alcoolisées-Union Tunisienne des Industries, du Commerce et des Artisanats CNSPBA-UTICA (Chambre Nationale des Producteurs de Boissons Alcooliques - Les Syndicats Tunisiens des Industries, du Commerce et de l'Artisanat) Partenaire Principal du projet OENOMED, financé dans le cadre du Programme ENI CBC MED 2014-2020, recrute un :

Responsable de gestion financière

I- Description du projet

OENOMED est un projet qui a ses racines dans l'importance du secteur vitivinicole pour la région méditerranéenne à plusieurs niveaux : économique, social et environnemental. Les consommateurs de plus en plus verts font pression sur les producteurs de vin pour atteindre une plus grande durabilité, comme en témoigne la demande d'aide de vins biologiques dynamiques. Les MPME du secteur doivent relever ce défi si elles doivent rester compétitives, surtout si nous supposons qu'elles ne seront pas en mesure de rivaliser en volume avec les grands établissements vinicoles. OENOMED entend aider les MPME viticoles à passer au vert et à tirer parti des atouts naturels uniques des aires protégées méditerranéennes. Ces zones ont un énorme potentiel qui appelle des entreprises vertes et respectueuses de l'environnement. Le projet de renforcement technique et économique des MPME, en les préparant à la croissance, en utilisant les labels de qualité du vin développés par les partenaires des aires protégées concernées. L'objectif général de OENOMED est la qualification et la promotion des secteurs viticoles des MPME dans les Zones Protégées MED, en valorisant les spécificités du territoire, en tirant parti du marché vert / en adoptant des innovations vertes.

Date de début : 17 novembre 2020

Durée : 30 mois

Budget total du projet : 2 790 000,39 € Contribution de l'UE : 2. 511. 000,35 € (90 %)



CNSPBA-UTICA



Projet financé par
L'UNION EUROPÉENNE



II- Objet de l'avis

La Chambre Nationale Syndicale des Producteurs des Boissons Alcoolisées, 4 st. Ferjani Bel Hadj Ammar- Cité El Khadra-Tunis, représentée par son président M. Mohamed Ben Cheikh, en tant que partenaire tunisien du projet B_A.1.2_0126 OENOMED "Qualification et Promotion des filières vitivinicoles des Aires Protégées de la Méditerranée» publie cette note publique pour la sélection d'un Responsable de gestion financière conformément aux spécifications administratives et techniques mentionnées dans la description du projet, aux lois applicables et au présent document.

Cet avis intervient dans le cadre du contrat de subvention signé le 17 Novembre 2020 par la CNSPBA-UTICA en tant que bénéficiaire principal et l'autorité de gestion du programme ENI CBC pour le bassin méditerranéen (MA) et par les annexes I et II.

III- Description d'emploi

L'expert en coopération et gestion des fonds de l'UE doit assurer la mise en œuvre des tâches suivantes d'OENOMED :

WP1 – Gestion

1. Accompagner le CNSPBA-UTICA et les partenaires pour la bonne application des procédures de sélection et de passation des marchés. : livrables : toutes les procédures vérifiées et validées par le chef de file moyennant une checklist.
2. Contrôle des procédures d'approvisionnement du personnel externe et des consultants, pour le chef de file et les autres partenaires du projet : livrables : toutes les procédures vérifiées et validées par le chef de file moyennant une checklist.
3. Vérification des dépenses du CNSPBA-UTICA : livrables : tous les rapports de dépenses et les balances trésorerie/budget vérifiées et validées par le chef de file
4. Organisation des rapports financiers du projet pour la CNSPBA et les partenaires du projet et superviser le chargement des données et documents du CNSPBA sur le SIG, en collaboration avec l'agent de la gestion financière.
5. Supervision des états financiers pour les partenaires (établissement des comptes consolidés) et management et assistance à l'auditeur dans l'exercice de sa mission.



CNSPBA-UTICA



6. faire la planification budgétaire pour la CNSPBA après chaque période de reporting et mener le travail de planification avec les responsables financiers des partenaires. Livrables : tous les plans de gestions de finances vérifiées et validées par le chef de file.

7. Négociation avec l'auditeur et l'Union Européennes pour réduire les couts inéligibles et assistance des partenaires pour sortir de l'inéligibilité.

IV- Exigences:

- Engagement absolu envers une éthique et une intégrité élevée.
- Être familier avec les programmes de transbordeur de l'UE, avec au moins une expérience antérieure dans un projet similaire.
- Être familier avec les programmes de bureau standard et se spécialiser dans les technologies Web ainsi que les tâches d'organisation administrative.
- Être familier avec un outil numérique de gestion des relations.
- Excellentes compétences en communication interpersonnelle, écrite et verbale (Français), y compris des compétences d'écoute active.
- Démontrer de bonnes compétences en organisation, en résolution de problèmes et en travail d'équipe. - Être flexible avec un engagement élevé à respecter les délais.
- Démontrer l'adaptabilité aux différences d'âge, de culture, de sexe, de nationalité et de religion.

V - Formation et expérience requises

- Diplôme universitaire en comptabilité ou en finance.
- Au moins dix ans d'expérience pertinente et une expérience dans des projets de l'UE serait un atout.
- Une expérience préalable d'au moins trois projets dans la même mission ou équivalent.

VI- Durée

20 Mois, jusqu'à la préparation du dernier rapport financier.



CNSPBA-UTICA



Projet financé par
L'UNION EUROPÉENNE



VII- La demande doit inclure

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Références professionnelles appuyées par des attestations, contrats ou autres
- Copies des certificats d'emploi et/ou de stage et copies des diplômes universitaires
- Déclaration d'honneur dûment signée et datée pour certifier l'exactitude des données de candidature

VIII- Honoraires ou salaire :

Dépend du type du contrat

D'un plafond de 17000€, brut toutes taxes et charges sociales incluses.

IX- Date limite :

05 Mai 2022.

X- Procédure :

Les documents de candidature doivent être envoyés à l'adresse email cnbpa.oenomed@gmail.com au plus tard le 05 Mai 2022 à 17h00 (heure tunisienne) avec la mention « Application pour l'appel public n°9 ».

Pour demander une explication, écrivez à cnbpa.oenomed@gmail.com avec la mention spéciale

« Concernant l'appel public n°9 », jusqu'au 30 Avril 2022 à 17h00 (heure tunisienne). Pour plus d'informations sur le projet : <https://www.enicbcmmed.eu/projects/oenomed>

Pour une description détaillée du projet : [Lien](#)

XI- Sélection :

La commission d'évaluation constituée par l'organe directeur de la CNSPBA-UTICA sera chargée d'ouvrir et d'examiner les demandes. Disponibilité immédiate.



CNSPBA-UTICA



XII- Résiliation :

Le bénéficiaire, ici la CNSPBA-UTICA se réserve le droit de résilier le contrat :

- Si le prestataire ne remplit pas ses obligations. Dans ce cas, le bénéficiaire prévient la prestataire en lui adressant une lettre détaillant les manquements afin qu'il remplisse ses obligations dans un délai n'excédant pas 15 jours à compter de la date de l'envoi de l'avertissement. A l'expiration de ce délai, le contrat sera rompu unilatéralement.
- En cas de fraude dans la nature et la qualité des résultats des travaux ou de non-conformité aux spécifications techniques, la rémunération sera bloquée jusqu'au règlement du problème ou du litige

XIII- Règlement des Litiges :

Le règlement des litiges liés à l'exécution du contrat est, de préférence, géré par consentement mutuel.

Si les parties contractantes n'arrive pas à résoudre le litige à l'amiable conformément au décret 123 de l'ordonnance 3158 de l'année 2002 (du 17 décembre 2002) relative à l'organisation des marchés publics, elles peuvent avoir recours aux tribunaux de Tunis.

La Chambre Nationale Syndicale des Producteurs des Boissons Alcoolisées- Union Tunisienne des Industries, du Commerce et des Artisans **CNSPBA-UTICA**,

Tunis, le 19 avril 2022

La Chambre Nationale Syndicale des Producteurs des Boissons Alcoolisées- Union Tunisienne des Industries, du Commerce et des Artisans CNSPBA-UTICA,

Chef de file du projet OENOMED

Le président
M. Mohamed Ben Cheikh